

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 28 FÉVRIER 2013

Le 28 février 2013 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la vingt-neuvième réunion (1^{ère} réunion en 2013) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président du comité
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Manon Perreault, conseillère à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Marcel Bélanger, président de la SOGERM
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2012

Le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2012 est adopté à l'unanimité des membres qui étaient présents.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2012

Au point 3, Caroline Ratté mentionne qu'une demande de certificat d'autorisation sera préparée pour les activités de tri de l'écocentre au printemps 2013.

Au point 3 toujours, Caroline Ratté mentionne qu'il a été demandé aux employés qui effectuent le déneigement de fermer la barrière du bassin d'accumulation du lixiviat suite à leurs activités de déneigement.

Au point 10 a), il est mentionné que l'aide-mémoire magnétique sur les matières acceptées dans le bac de récupération a été distribué à tous les résidents de la MRC en janvier 2013.

Au point 10 d), Caroline Ratté s'est informée et il n'y a pas d'infrastructures en place au port de Matane pour la vidange des égouts des bateaux. Les bateaux doivent s'occuper de leur propre vidange d'égouts en faisant affaire avec une entreprise privée.

4. Matériel de recouvrement alternatif

Caroline Ratté nous informe que nous avons obtenu l'autorisation pour l'utilisation de résidus de nettoyage des rues et de résidus de regards et puisards comme matériel de recouvrement journalier au L.E.T. L'autorisation est datée du 16 janvier 2013.

Caroline Ratté nous informe également qu'elle a reçu un appel d'une entreprise de Rivière-du-Loup qui produit des résidus pouvant être utilisés comme matériel de recouvrement alternatif. Il s'agit principalement de résidus de construction, rénovation et démolition broyés. Cependant, nous recevons pour l'instant pratiquement assez de matériel alternatif de recouvrement pour suffire à nos besoins. Il faudra vérifier en 2013 si des quantités additionnelles de matériel alternatif de recouvrement seraient utiles.

5. Traitement de la matière organique

Le rapport final de l'étude de faisabilité et l'analyse des scénarios de gestion des matières résiduelles organiques de la MRC de Matane est maintenant disponible. Le rapport sera envoyé par courriel aux membres du comité.

Par rapport à la version préliminaire, les coûts de revient pour une plateforme de compostage ont été modifiés. Pour la MRC de Matane seulement, le coût de revient serait de 79 \$/tonne alors que le coût de revient pour une plateforme de compostage conjointe avec la MRC de la Haute-Gaspésie serait de 71 \$/tonne, en tenant compte des subventions possibles.

Un nouveau cadre normatif du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage devrait être disponible sous peu et la date limite de dépôt de la demande d'aide financière de septembre 2013 devrait être repoussée à une date ultérieure.

6. Discussions avec la MRC de la Haute-Gaspésie

Suite aux discussions préliminaires avec la MRC de la Haute-Gaspésie pour le traitement conjoint des matières organiques résiduelles ainsi que pour l'enfouissement des déchets au L.E.T. de Matane, nous avons reçu le 22 février une résolution de la MRC de la Haute-Gaspésie pour la formation d'un comité de négociation pour la gestion des matières résiduelles avec la Ville de Matane.

Les discussions futures devraient donc se faire par l'intermédiaire de ce comité de négociation. Un comité de négociation sera également formé pour la Ville de Matane.

7. Permis pour l'enfouissement de bovins

Caroline Ratté nous informe que le permis pour confiner du matériel à risques spécifiés en vertu de la Loi sur la santé des animaux a été reçu et est valide du 28 novembre 2012 au 31 décembre 2013. Ce permis devrait être renouvelé automatiquement chaque année. Ce permis est requis pour enfouir des tissus bovins lorsqu'une installation agricole passe au feu pour contrôler l'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle).

8. Statistiques novembre et décembre 2012 et année 2012

Les membres du comité avaient reçu les statistiques par courriel préalablement à la rencontre.

Pour l'année 2012, il est noté que la quantité de terre de recouvrement a diminué et que la quantité de matériel alternatif de recouvrement journalier augmenté par rapport aux années antérieures. La quantité de déchets provenant des industries, commerces et institutions a également diminué.

Le comité note que pour la prochaine mise à jour du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Matane, il y aurait lieu de vérifier les actions possibles pour une collecte supplémentaire des cartons et pour le tri des gros rebuts.

9. Varia

a) Rencontre avec Récupération La Récolte

Manon Perreault nous informe qu'une rencontre devait avoir lieu le 26 février avec les représentants de Récupération La Récolte et d'autres représentants des régions Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord et Îles-de-la-Madeleine pour la campagne estivale d'information, de sensibilisation et d'éducation à la gestion des matières résiduelles. Cette rencontre a été reportée en mai puisque les lignes directrices pour la mise à jour des PGMR devraient être rendues publiques en avril.

b) Visite au L.E.T.

Michel Côté nous informe de ses constatations lors de sa récente visite au L.E.T. :

- la barrière du bassin d'accumulation du lixiviat était ouverte;
- le site était propre.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 2 mai 2013 à 9 h.

11. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 00.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable
Ville de Matane

p. j. Rapport sur la gestion des matières résiduelles organiques